

#13

CORONAVIRUS

Point

FO
DGFIP

6 AVRIL 2020

COMPTE RENDU DE LA CONFÉRENCE

TÉLÉPHONIQUE DU 6 AVRIL A 16 H 30

Congés : une circulaire interministérielle relative à la gestion des congés pendant la période de confinement étant enfin parue, cette question a fait l'objet de nombreux échanges.

Que dit cette circulaire ? Les congés déjà posés et validés par les chefs de service sont réputés validés et accordés et, ce, quelle que soit la position des agents : mode présentiel, télétravail ou ASA.

Cependant, en fonction des situations, du PCA ou même de l'organisation du poste ou du service, les chefs de service pourront revenir sur des congés déjà validés.

Pour **F.O.-DGFIP**, alors que des tensions commencent à apparaître entre les agents en fonction de la position dans laquelle ils se trouvent, les prises de décision en matière de congés devront tenir

compte de la perspective d'un retour à la normale en fin de confinement, dans des conditions de nature à favoriser la cohésion des équipes de travail.

C'est pourquoi, lors des échanges, le Syndicat a demandé qu'à défaut d'un cadrage national manifestement pas à l'ordre du jour, le DG invite l'ensemble des décideurs dans ce domaine à toute la bienveillance nécessaire.

Il s'est engagé à faire passer les bons messages. Rien ne serait pire en effet que la multiplication des tracasseries administratives dans la période que nous traversons.

F.O.-DGFIP interviendra à chaque fois que des abus manifestes lui seront signalés afin d'obtenir pour tous les personnels un traitement objectif et fera tout pour que personne ne puisse se sentir lésé.

Mi-temps thérapeutique : plusieurs collègues en fin de période de mi-temps thérapeutique nous ont fait part de leurs difficultés à en obtenir le réexamen en l'absence de réunion des comités médicaux.

La DG a décidé, dans l'attente du retour à un fonctionnement normal des instances médicales, de regarder au mieux les intérêts des agents pour éviter les passages à demi-traitement.

Campagne IR : l'organisation de la campagne IR fera l'objet de discussions dans la deuxième partie de la semaine mais, d'ores et déjà, nous pouvons dire qu'elle ne se déroulera pas selon les modalités habituelles notamment en termes d'accueil du public.

Stagiaires : une réponse globale sur l'ensemble des problématiques soulevées (déménagement, arrivée dans les services, validation du stage théorique ou arrivée en formation en fonction de la catégorie) devrait être donnée en milieu de semaine.

Protection des agents : les dotations initiales sont en principe arrivées et en cours

de distribution, d'autres commandes sont en cours afin d'éviter la rupture de stock. Nous avons demandé l'équipement en masques, à terme, de l'ensemble des agents présents.

Le **comité technique de réseau** prévu le 17 avril **est reporté** à une date inconnue à ce jour. À cette occasion, nous sommes revenus sur le zèle intempestif de certains DR/DDFiP qui ne désarment pas sur le NRP et utilisent, y compris les audio conférences avec les comptables, pour en vanter les mérites supposés.

Le DG a convenu, en réponse à notre intervention, que ce n'était en aucun cas la priorité du moment.

Enfin, le DG a dit clairement qu'aucun agent en ASA pour garde d'enfants ne devait subir de pression pour utiliser les possibilités de mode de garde alternatif aujourd'hui proposées aux personnels soignants.

La prochaine conférence est prévue demain à 16 h 30.

Signalez toute difficulté par courriel à
contact@fo-dgfip.fr



POUR ME PROTEGER ET PROTEGER LES AUTRES, JE RESPECTE LES GESTES BARRIERES



**TOUSSER OU ETERNUER
DANS SON COUDE OU
DANS UN MOUCHOIR**



**SE LAVIER TRES
REGULIEREMENT
LES MAINS**



**SALUER SANS SE SERRER
LA MAIN, EVITER LES
EMBRASSADES**



**LIMITER
LES REGROUPEMENTS**



**RESTER A LA MAISON,
LIMITER LES
DEPLACEMENTS**